

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 19 décembre 2012

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le mercredi 19 décembre 2012, à compter de 16 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jacques Ducharme selon les dispositions du *Code municipal*.

Sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Gérald Van de Werve Louis Roy
 Jean Lévesque

Sont absents les conseiller(ère)s Michèle Desmarais, Charles Crawford et Pierre Parent.

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Conformément à l'article 157 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 17 décembre 2012 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

SUJETS :

1. Adhésion à titre de membre de la Mutuelle des municipalités du Québec
2. Renouvellement du contrat entretien de la patinoire
3. Levée de la séance

RÉS 237-12-12 - ADHÉSION À TITRE DE MEMBRE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur général des institutions financières, à la demande du ministre des Affaires municipales, a délivré des lettres patentes pour constituer la Mutuelle des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'objet de cette mutuelle est de pratiquer l'assurance de dommages exclusivement pour les municipalités qui en sont membres et leurs organismes mandataires;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Frelighsburg juge que ce projet de mutualité présente une solution à la gestion de ses risques qui s'avère plus avantageuse que la solution du recours au marché actuel et qu'il y a lieu que la municipalité en devienne membre;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve, Appuyé du conseiller Jean Lévesque
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg devienne membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de transiger ses affaires d'assurance avec cette mutuelle;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 19 décembre 2012

- QUE : La Municipalité de Frelighsburg accepte de devenir partie à la convention créant la Mutuelle en vertu des articles 711.2 et suivants du Code municipal du Québec et 465.1 et suivants de la Loi sur les cités et villes et signée par les municipalités fondatrices de la Mutuelle le 3 avril 2003, dont une copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante;
- QUE La Municipalité de Frelighsburg verse une somme de 100 \$ pour acquitter la contribution annuelle;
- QUE : La Municipalité de Frelighsburg contracte ses assurances avec la Mutuelle des municipalité du Québec, les conditions pour la prochaine année étant énoncées dans la proposition préliminaire datée du 10 décembre 2012;
- QUE : le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 238-12-12 – RENOUELEMENT DU CONTRAT ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque,
Appuyé du conseiller Louis Roy
Et résolu à l'unanimité

- QUE : La Municipalité de Frelighsburg reconduit, pour l'hiver 2013, le contrat d'entretien de la patinoire du Parc Paul Goodhue avec Steven Picher, pour un montant de 5 000 \$.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 239-12-12 – LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu à l'unanimité

- DE : Lever la séance.

ADOPTÉ

Jacques Ducharme
Maire

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière